

# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## SECTION I / ACHETEUR PUBLIC

### 1) Nom et adresse de l'acheteur public :

Dénomination : COMMUNE D'OLMI-CAPPELLA	A l'attention de : MONSIEUR LE MAIRE FREDERIC MARIANI
Adresse : ETABLISSEMENT BATAGLINI	Code postal : 20259
Localité : OLM-CAPPELLA	Pays : France
Téléphone : 04 95 61 90 17	Fax : 04 95 61 91 89

2) Adresse auprès de laquelle des informations peuvent être obtenues :  
le même point qu'au 1

3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenues :  
le même point qu'au 1.

4) Adresse auprès de laquelle des informations peuvent être envoyées :  
le même point qu'au 1.

5) Type d'acheteur public :  
Collectivité locale

## SECTION II : Objet du marché

### 1) Description :

1-1 Type de marché: TRAVAUX

1-2 Description / objet du marché : **FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ECLAIRAGE.**

1-3 Caractéristiques principales :

a) Quantités: se référer au devis

b) Conditions techniques :

Eclairage public de type fonctionnel (autoroutier, routier, urbain), permettant tous les types de circulation (motorisée ou cycliste).

Efficacité lumineuse  $\geq$  lumens par watt, IP  $\geq$  à 65 et ULOR  $\leq$  à 1%

(Ou pour les LED, l'ULR  $\leq$  à 3%)

1.4 – Les variantes

Les variantes sont autorisées; elles concernent le choix des matériaux et leur mise en œuvre.

1-5 Lieu d'exécution des travaux : OLM-CAPPELLA

1-6 Division en lots : NON

### 2) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée des travaux : trois semaines

Réception des travaux: semaine 20

## **SECTION III / Procédure**

### **1) Type de procédure :**

Marché après procédure adaptée, article 28 du CMP

1-1 Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ?

NON

### **2) Critères d'attribution :**

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Prix : 40%

Valeur technique: 40%

Délais de livraison et installation : 20%

La collectivité engagera le cas échéant des négociations.

### **3) Renseignements d'ordre administratif :**

#### 3.1 Documents contractuels et documents additionnels-conditions d'obtention

Acte d'engagement DC3

Règlement de consultation

Bordereau quantitatif DQE

#### 3.2 Date limite de réception des offres

Avant le vendredi 10 mars 2017 à 12 heures

#### 3.3 Langue

Français

#### 3.4 Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

## **SECTION IV / Autres renseignements**

### **1) Conditions de participation**

1) Critères de sélection des candidatures :

- Garanties techniques et financières suffisantes
- Candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics

### **2) Pièces relatives à l'appréciation des capacités du candidat :**

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les documents suivants :

1 – Situation juridique – références requises :

- copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier pour justifier qu'il n'entre dans aucune des interdictions de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics

2 – Capacité économique et financière – références requises/ niveaux spécifiques(s) minimal (aux) exigé(s):

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

3 – Référence professionnelle et capacité technique – références requises/ niveaux spécifiques(s) minimal (aux) exigé(s):

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.;

## **2) Modalités de remise des candidatures et / ou offres selon la procédure adoptée :**

Les offres devront être remises au secrétariat de la Mairie d'Olmi Cappella avant la date et l'heure indiquées en page deux du présent règlement ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure visée ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs. Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, ces plis portent l'indication :

Fourniture et pose de matériel pour rénovation de l'éclairage public,  
traversée principale du village.

*Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis*

3) Renseignements complémentaires : Sans objet

COMMUNE D'OLMI-CAPPELLA